N° 750 - Troisième année — Journal Quotidien - 10 cent. le n° — Samedi 28 Juillet 1917

Abonnements : 2 fr. 50

RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ, BUREAU :
11, Rue du Laboratoire
Charleroi

La Région
DE CHARLEROI

Prix des annonces
Petites annonces : 0.30 la ligne
Locale : 3 fr. la ligne — Régionale : 1 fr. 75 la ligne — Annonces judiciaires 1 fr. la ligne — Avis de Sociétés 0 fr. 50 la ligne — Nécrol. 2 fr. 50 la l.

La Guerre

Communiqués Officiels

ALLEMAGNE

Berlin, 26 juillet, soir :

En Flandre, pendant la journée, faible diminution du combat d'artillerie.

De nouveaux succès en Galicie orientale ont forcé les Russes à abandonner leur front des Carpathes jusqu'au secteur de Kirlibaba.

Berlin, 27 juillet, 2 heures soir.

Ouest

Groupe du prince Ruprecht. — Sous l'influence du temps peu clair, la bataille d'artillerie a passagèrement diminué. Le soir, elle fut de nouveau d'une violence extrême.

De nouvelles fortes reconnaissances des Anglais échouèrent partout dans notre zône de défense.

En Artois, le feu s'accrut considérablement après-midi.

Pendant la nuit, des sorties d'éclaireurs ennemis furent repoussées sur tout le front. Près d'Hommecourt, au Nord de Saint-Quentin, des troupes de choc wurttembergeoises firent une incursion dans la position ennemie et ramenèrent un grand nombre d'Anglais.

Groupe du Kronprinz. — Au Chemin des Dames, au Sud d'Ailles et près de la ferme Hurtebise, ainsi qu'au mont Haut dans l'Ouest de la Champagne, les Français firent des attaques infructueuses avec de fortes pertes.

Le nombre des prisonniers et le butin se sont beaucoup accrus ; dans le secteur d'Ailles, il est monté à plus de 1450 hommes, 16 mitrailleuses et 70 fusils automatiques.

A l'Est de la Suippe, au cours d'un coup de main contre des morceaux de tranchées ennemies, de nombreux Français tombèrent entre nos mains.

Est

Front du prince Léopold de Bavière. — Groupe du général von Boehm-Ermolli. — En une lutte acharnée, à laquelle Sa Majesté l'Empereur assista sur le champ de bataille, nos divisions aggrandirent par une vigoureuse attaque près de Tarnopol, la tête de pont récemment conquise sur la rive Est du Sereth.

Plus au Sud, malgré la résistance opiniâtre des Russes qui, sans considération, lançaient des milliers et de milliers d'hommes en masses serrées dans notre feu de destruction, nous avons forcé le passage de la Gnierza et du Sereth, de Trembowla jusque Skomorocze.

Des deux côtés du Dniester, nous avançons rapidement.

Koloméa a été prise par des troupes bavaroises et austro-hongroises.

Front de l'archiduc Joseph. — Dans la partie Nord-Est des Carpathes boisées, nos corps d'armées ont poursuivi l'ennemi en retraite contre le fleuve.

Dans les montagnes à l'Est du bassin de Kezdivasarhely eurent lieu hier de nouveaux combats ; nous abandonnâmes à l'adversaire la vallée de Soveja jusqu'au cours supérieur de la Putna.

Groupe von Mackensen. — L'activité a été moindre que les jours précédents au Sereth inférieur.

Front macédonien. — Rien de nouveau.

AUTRICHE

Vienne, 26 juillet.

Est

Groupe d'armées du maréchal von Mackensen. — Pas de grandes opérations.

Front de l'archiduc Joseph. — A la Susita supérieure, l'ennemi a déployé de nouveau une grande activité.

A l'armée du général von Koevess, la Baba-Ludova a été enlevée aux Russes ; l'adversaire a abandonné ses positions des Carpathes au Nord-Ouest de cette hauteur et se retire vers l'Est.

Lors du forçage de la résistance russe dans la passe des Tartares, le régiment de Buda-Pesth n° 32 de l'impératrice Marie-Thérèse s'est particulièrement distingué.

Front du prince Léopold de Bavière.— Le groupe d'armées du général von Boehm-Ermolli a gagné Delatyn, Ottynia, Tlumacz et Buczacz.

Des troupes allemandes se trouvent à la lisière ouest de Trembowla. Le succès de Tarnopol a été agrandi par la prise de plusieurs hauteurs.

Front italien.— A part la canonnade habituelle, rien de particulier.

BULGARIE

Sofia, 25 juillet. — Officiel :

Sur le front en Macédoine, sur toute la ligne de front, canonnade peu intense, un peu plus vive cependant, dans la boucle de la Czerna et dans la Dobropolje. Sur la rive droite du Vardar, au sud-ouest de Majadag, le feu de notre artillerie a incendié un parc à munitions de l'ennemi.

Sur le front en Roumanie, vive canonnade aux environs de Mahmudié, de Tulcea et d'Isaccea, ainsi que dans la presqu'île de Garva.

Dans le secteur du Sereth, le canon a tonné, durant toute la journée d'hier, avec une violence extraordinaire. L'infanterie ennemie a voulu prendre l'offensive, mais sa tentative a échoué sous notre feu.

TURQUIE

Constantinople, 24 juillet. — Officiel :

Sur le front du Caucase, dans le secteur de l'aile gauche, la nuit du 23 juillet, des torpilleurs russes ont débarqué des troupes sur l'île située à l'embouchure du fleuve Marchid. Notre fusillade et le feu de nos mitrailleuses ont forcé les Russes à quitter l'île.

Sur le front du Sinaï, notre artillerie a descendu un avion anglais, qui est tombé dans la mer. Les barques anglaises qui se sont rendues sur les lieux ont été mises en fuite par notre feu.

Le 23 juillet, un détachement anglais, composé de trois bataillons, de deux batteries et d'un régiment de cavalerie, a pris l'offensive près d'Abugalan ; il est rentré dans l'après-midi dans sa position de départ à Tell Wari.

Sur tout le front, canonnades modérées, un peu plus violentes sur notre aile droite seulement.

Constantinople, 25 juillet, officiel :

Sur le front du Sinaï, le biplan anglais détruit hier a été descendu par l'escadrille aérienne n° 136.

A l'Ouest de la route Gaza-Clan-Jurus, une de nos troupes d'attaque a pénétré dans la position ennemie ; elle a tué six Anglais et fait quelques prisonniers. Notre artillerie, dont le feu a été repéré par nos aviateurs à efficacement bombardé un camp ennemi établi devant le front de Gaza.

FRANCE

Paris, 25 juillet. — Officiel de 3 heures :

Après un bombardement violent, mais de courte durée, l'ennemi a tenté vers 5 heures du matin une attaque des positions reconquises par nous dans la journée d'hier sur le plateau de Californie. Cette attaque a été complètement repoussée et nos gains de la veille maintenus et consolidés.

Des coups de main ennemis au nord-ouest du Monument d'Hurtebise, dans la région du Cornillet et en Alsace, au nord d'Anspach-le-Haut, ont échoué. Nous avons fait des prisonniers.

Sur la rive gauche de la Meuse, activité des deux artilleries. Aucune action d'infanterie.

Paris, 25 juillet. — Officiel de 11 heures :

L'activité des deux artilleries s'est maintenue très vive au cours de la journée, notamment sur les plateaux des Casemates et de Californie, en Champagne dans la région de Moronvilliers et sur la rive gauche de la Meuse. Partout, nos batteries ont très vigoureusement pris à partie l'artillerie ennemie. Aucune action d'infanterie.

Reims a reçu 557 obus.

ANGLETERRE

Londres, 25 juillet. — Officiel :

Hier, au cours d'une heureuse attaque, nos troupes ont fait 114 prisonniers à l'est et au nord-est d'Ypres.

Le feu de l'artillerie ennemie a été très violent à l'est de Monchy-le-Preux et dans les environs de Lombartzyde.

Londres, 26 juillet. — Officiel de l'Amirauté :

Le croiseur-auxiliaire armé « Otway » (12.700 tonnes) a été torpillé dans les eaux septentrionales et a coulé au bout de vingt minutes. L'équipage a été sauvé, à l'exception de dix hommes qui ont péri,

Londres, 26 juillet, officiel de l'Amirauté :

On annonce officiellement de Berlin, en date du 22 juillet :

Le sous marin anglais « E-44 » a été coulé par un sous-marin allemand ; un chauffeur a été sauvé et fait prisonnier.

RUSSIE

Pétrograd, 24 juillet, officiel :

Sur le front à l'Ouest, au Sud-Ouest de Dwinsk, après une forte préparation d'artillerie, nos troupes se sont emparées des positions allemandes établies des deux côtés de la voie ferrée Dwinsk-Wilna ; sans aucune pression de l'ennemi, elles se sont ensuite volontairement retirées dans leurs tranchées de départ. Plusieurs détachements ont refusé d'exécuter les ordres qui leur ont été donnés pendant le combat.

Les troupes de la 24e division, et surtout les régiments « Toula » et « Lochwitck » et un bataillon d'attaque se sont héroïquement battus.

Sur les autres fronts, la bravoure des officiers et les pertes immenses que leur corps a subies méritent d'être signalees. Le général Bogenkof, commandant de division, est mort étouffé par les gaz.

Dans la direction de Wilna, dans la région située au Nord de Krewo, l'ennemi a prononcé plusieurs contre attaques ; il a réussi à reconquérir la hauteur située au Nord de Bogansche, dont nous nous étions emparés le 22 juillet. Nos officiers font des efforts héroïques et surhumains pour empêcher leurs hommes de déserter en masse le combat.

Sur le Sereth, près de Tarnopol, fusillades. Dans la région de Zagorbelia, un des faubourgs de Tarnopol, l'ennemi se concentre et entretint une violente action d'artillerie. Dans la région de Mikulice, sur le Sereth, l'ennemi est passé sur la rive orientale de la rivière et a mis nos détachements en fuite ; il a occupé le village de Wolaimazovioka.

Entre le Sereth et la Strypa, l'ennemi a encore progressé et a occupé, le 22 juillet, Bernaduvka, Dorochuv et Buskranuv. Au Nord Ouest de Baczacz, nos troupes se tiennent sur la ligne Haiworovka-Monasterzyska.

Au Sud du Dniester, nos troupes se retirent vers l'Est. Nous avons évacué Stanislau.

Sur le front en Roumanie, dans les environs du village de Domukratka, un de nos bataillons a attaqué des tranchées ennemies et les a occupées après avoir traversé les obstacles en fil de fer barbelé ; il a fait 50 prisonniers, a capturé 3 mitrailleuses et est ensuite rentré dans ses tranchées. Sur le reste du front, duel d'artillerie.

Sur le front du Caucase, les torpilleurs « Strogy » et « Smetlvyi », appuyés par nos canons postés sur la côte, ont bombardé Tireosli ; ils ont détruit des camps et des casernes. Sous la protection du feu de notre artillerie, nos éclaireurs ont passé à gué le fleuve Karschivutdarassi ; ils ont ensuite attaqué un point d'appui turc établi près de l'embouchure de ce fleuve. Après avoir tué partie des soldats ennemis qui défendaient cet endroit, ils se sont retirés dans leurs tranchées en ramenant 1 officier et 21 soldats comme prisonniers. Sur le reste du front, fusillades.

ITALIE

Rome, 25 juillet. — Au front du Trentin, l'ennemi essaya de surprendre nos postes avancés près du lac Loppia dans la région à l'Est du lac de Garde et dans la région de Cosmagno (Pasubio) ; il fut aussitôt repoussé.

Nos batteries ont canonné une redoute ennemie dans la région de Laras (Adamello), ont atteint en plein un quartier de commandement autrichien sur le plateau de Tonezzo, dispersé des groupes d'ouvriers et soldats dans la vallée de l'Astico et dans la vallée de Galmaraca et provoqué un incendie dans un dépôt de munitions de l'ennemi sur le col Bricon.

Au front Julien, échange de salves d'artillerie qui furent plus fréquentes et persistantes dans le bassin de Plecco, ou des camps ennemis furent atteints, et sur le Carso à l'Est de Jamiano.

Guerre maritime

Berlin, 25 juillet. — Officiel :

Dans l'océan Atlantique et dans la mer du Nord, nos sous-marins ont de nouveau coulé six vapeurs et quatre voiliers. Dans le nombre, il y avait un grand vapeur armé, probablement chargé de blé. Trois vapeurs ont été torpillés au milieu de leur convoi.

Les cargaisons des autres navires, autant qu'il a été possible de les vérifier, se composaient de charbon, de denrées alimentaires, de colis divers, de chevaux, de bois et de sel. Depuis le commencement de la guerre sous-marine à outrance, il a déjà été coulé plus de cinq millions de tonnes du tonnage disponible pour le commerce de nos ennemis.

Berlin, 25 juillet. — Officiel.

Le 23 juillet au matin, dans les Hoofden, un de nos avions a arrêté le vapeur néerlandais « Gelderland », 1877 t. brut, et aidé par des torpilleurs, l'a amené à Zeebrugge.

ECHOS

Amsterdam, 26 juillet. — Hier eut lieu à la Chambre des Communes un entretien entre les délégués russes et des membres du Parti ouvrier. De ceux-ci étaient présents : le président Wardle, le ministre Henderson, George Roberts, Ramsay Macdonald et Jowet.

Il a été decidé de tenir, les 8 et 9 août, un congrès de socialistes et partis ouvriers des pays de l'Entente.

—

Rotterdam, 25 juillet. — On mande de Washington le 15 juillet au « Manchester Guardian » qu'il est déjà presque décidé de tenir à Washington une conférence à laquelle prendraient part des délégués russes français, anglais, italiens et américains. Le but de la conférence serait de faire une nouvelle déclaration au sujet des buts de guerre des Alliés. La France et l'Angleterre auraient accepté l'invitation à la conférence.

—

Amsterdam, 26 juillet. — D'après une information de New York. 15.000 ouvriers des champs pétrolifères de Tampico (Mexique) sont en grève.

—

Berlin, 26 juillet. — On écrit de milieux parlementaires connus à la « Post » que le président du conseil Dr Michaelis est déjà en train de prendre contact avec les chefs des partis à la Chambre des représentants de Prusse au sujet de l'introduction du système parlementaire en Prusse.

—

D'après la « Gazette de Lausanne », les négociations en vue de l'échange d'officiers prisonniers de guerre, qui ont eu lieu par l'intermédiaire du Département politique suisse, ont été menées à bonne fin. Sous peu, environ 4.000 officiers allemands et français seront internés en Suisse. On a commencé l'élaboration des listes d'échange.

Les Événements en Russie

Zurich, 26 juillet. — D'après des informations de St Pétersbourg, le nouveau gouvernement russe se compose maintenant comme suit :

Kerenski, premier ministre et ministre de la guerre ;
Nekrassoff, ministre sans portefeuille, vice-président ;
Teretschenko, ministre des affaires étrangères ;
Zeretelli, ministre de l'intérieur, postes et télégraphes ;
Peschekonoff, ministre du ravitaillement ;
Tschernoff, ministre de l'agriculture ;
Skobeleff, ministre du travail ;
Wladimir Lvoff, grand procureur du Saint-Synode ;
Godneff, contrôleur du gouvernement (dettes publiques).

—

Le « Daily News » apprend de Pétrograd que les 7e et 11e armées russes ont été rayées des listes pour lâcheté devant l'ennemi. Leurs troupes seront incorporées dans d'autres unités.

—

Un radio français annonce de Pétrograd que le contre-amiral Razwozoff a été nommé commandant en chef de toutes les forces navales russes de la Baltique.

—

D'après un télégramme français, le gouvernement russe a l'intention de prendre des mesures extraordinaires. Les journaux annoncent qu'il défendra prochainement tout meeting et manifestation publique.

—

D'après les « Baseler Nachrichten », le « Daily Mail » annonce qu'on ne peut se cacher que Kerenski est atteint d'une maladie mortelle et qu'on doit compter avec son décès.

D'après l' « Œuvre », M. Kerenski aurait dit : « Je sens en moi le germe d'une affection qui ne pardonne pas et mes jours sont comptés. Le mal s'étend de jour en jour, mais rien, ni menaces, ni attentats, ne m'empêcheront d'accomplir ma tâche ; la vie m'importe peu ! »

—

Le « Daily News » apprend de Pétrograd à la date de lundi que de nouveaux combats ont eu lieu dans les rues du faubourg d'Ostrovo. Le 2e régiment d'artillerie a occupé les dépôts communaux. D'après une dépêche adressée à la « Morning Post » un ordre du jour de Kerenski a révoqué 9 généraux du front sud et les a renvoyés devant un conseil de guerre.

Les hommes du 607e régiment, qui sont accusés d'être la cause directe de la rupture du front russe, seront traduits sans aucune exception devant un conseil de guerre, sous l'accusation de haute trahison. Le général Goutoff, qui commandait les armées du front Sud-Ouest, et qui a été révoqué dernièrement, aura à se justifier devant le tribunal militaire, d'avoir manqué de décision en face de l'offensive ennemie.

—

St-Pétersbourg, 26 juillet. — Le commandant de la 1re armée, Erdelli, a été nommé gouverneur militaire de St-Pétersbourg, en remplacement du général Polivtzof, qui a donné sa démission.

—

Carlsruhe, 26 juillet. — Le « Daily News » mande de St-Pétersbourg : Le Conseil des ouvriers et soldats a décidé, à la suite du changement de la situation, de commencer immédiatement les élections pour l'assemblée constituante russe, à qui seront réservées les décisions politiques et militaires qui sont exigées du gouvernement provisoire.

La Soupe Populaire

L'œuvre de la soupe populaire semble être aussi à un tournant de son histoire.

Pour obliger les communes, à instaurer le nouvel organisme, on leur a fait entrevoir des avantages extraordinaires pour leurs administrés qui bénéficieraient de la nouvelle création.

Avec plus ou moins de bonne grâce, toutes ont emboité le pas, surtout pour ne pas encourir les reproches de leurs concitoyens.

Ce fut un engouement, le mayeur, le curé, le notaire étaient fiers de montrer le bon exemple et de brandir la marmite symbolique.

Entre nous, nous avouerons que ces éminents personnages, n'étaient clients de la soupe, que pour les suppléments de ration promis et que la soupe en question était bel et bien donnée aux chiens et chats.

Hélas ! aujourd'hui, il faut déchanter ; le beau mirage d'abondance entrevu, la manne céleste espérée, tombant sur la tête des clients de la soupe se sont, où évanouis, où réduits à bien peu de choses.

Nous ne contesterons, ni les services rendus par la soupe populaire, ni la bonne intention de ses promoteurs, ni leurs louables efforts, mais il faut avouer que nombreux sont ceux qui se sont laissés tenter par ce miroir aux alouettes, qui ne s'y seraient pas laissé prendre, s'ils avaient été au courant de la question.

La déconvenue est d'autant plus forte qu'au commencement, dans la bousculade de l'organisation et dans la course au clocher qui s'en est suivie — ou chacun voulait devancer son voisin — on admettait tout le monde sans distinction au bénéfice des avantages accordés aux clients de la soupe.

Tous, sans classification de catégories, bénéficiaient du secours charbon ; à tous, remise était faite chaque quinzaine, du bon ristourne de 1 fr. 25.

Aussi, les clients d'affluer et de prôner partout les avantages de l'institution.

Encore une fois, hélas ! ce beau feu de paille s'est éteint et après avoir forcé la main à tous, les comités « soupes » se voient actuellement obligés, d'empocher les malédictions qui leur sont flanquées à la tête par ceux qui viennent d'être biffés de la liste des bénéficiaires, des secours charbon et bons ristournes.

Dame, c'était si facile, on n'avait qu'à donner et l'on ne s'en faisait aucunement faute.

A tous, le bon ristourne ; clients des cantines infantiles, enfants bénéficiant des repas scolaires, rentiers, propriétaires, etc., etc.

Aussi, que de récriminations lorsque les comités durent opérer le classement des bénéficiaires et supprimer l'allocation des fameux bons.

Le mécontentement est général et l'œuvre de la soupe nous paraît avoir du plomb dans l'aile.

Il est vrai qu'il suffit que la bureaucratie s'occupe de quelque chose pour la gâter, et c'est qu'il y en a de la paperasserie, c'est à vous en donner la nausée.

Hâtons-nous de dire que les comités font en règle générale de louables efforts pour mettre en harmonie les désirs de leur population et ceux des comités supérieurs.

Mais au prix de quel travail ? Je connais telle commune où la situation des clients de la soupe est arrangée en conséquence, ce qui veut dire en bon français — pour autant que je sache écrire en français — que le comité local ne se fait aucun scrupule de masquer des revenus, d'oublier des propriétés, de créer des charges, le tout de façon à ce que tous bénéficient du maximum d'avantages.

Par contre, dans la commune voisine, les déclarations sont passées au crible et l'on majore même d'office les revenus déclarés.

C'es ainsi qu'un de mes amis, modeste employé, père de famille, gagnant 150 francs par mois, a vu le Comité local porter « d'office » son traitement à 200 francs, lui décernant un brevet de mensonge ou de fausse déclaration. Il faut avouer que ce procédé est d'un raide ! !

Disons en passant que pour faire œuvre réellement démocratique, chaque personne ne jouissant pas d'un revenu hebdomadaire de cinquante francs, devrait bénéficier de tous les avantages de la soupe et ce sans payer de supplément.

Nous savons tous que le prix de la soupe a été porté à 15 centimes, par suite de l'introduction de 8 grammes de viande dans chaque ration.

Parfait, mais jugez de mon étonnement quand passant à Forchies-la-Marche, la semaine dernière, j'y appris que le prix de la ration de soupe était toujours fixé à 10 centimes, d'où récriminations des clients des communes voisines où l'on fait payer 15 centimes.

Or, savez-vous ce qu'on fait les dirigeants locaux ? Cela n'est pas banal.

Comme il y a déjà quelques années, qu'on n'a plus joué « élections » en Belgique, ils ont tout simplement appelé leur population aux urnes pour se prononcer sur cette question : « Faut-il porter le prix de la ration de soupe à 15 centimes, en y ajoutant 8 grammes de viande ; ou la laisser à 10 centimes, telle qu'elle est ? »

Evidemment, la population, pour qui une augmentation de 5 centimes à la ration compte, a voté à une écrasante majorité pour le prix de 10 centimes.

Les dirigeants locaux peuvent ainsi prétendre que leur population est satisfaite. Ce n'était pourtant pas l'avis de la brave femme qui me dit en regardant d'un œil de mépris le pot qu'elle tenait en main :

« Cè nè què d'l'euwe, Mossieu ! »

Concluons donc en disant, qu'en adviendra-t-il de la soupe populaire ?

L'avenir répondra à notre question ; quant à nous, nous souhaitons de voir distribuer à tous, toutes les denrées de la soupe et que chacun fasse sa popotte comme il l'entend C'est le vœu de beaucoup ! R.

Académie de Musique

Les concours publics

Voici les résultats des concours d'excellence des classes de piano qui ont très bien réussi cette année, malgré les difficultés de toute nature à surmonter à l'heure présente :

Piano. — Division d'excellence. — Cours de Mlle Merck.

Concurrentes :

Mlle Moriquant Elisa, de Marcinelle, prix d'excellence avec distinction.

L'interprétation est fine et délicate, cette concurrente a un parfait respect de la mesure et des nuances, nature pleine de goût et qui promet de beaux résultats pour l'avenir de sa carrière artistique.

Mlle Delporte Paula, de Charleroi, prix d'excellence avec distinction.

Lecture à vue très soignée. Sauf de très légers accrocs, exécute avec beaucoup de virtuosité les morceaux présentés pour son concours.

Jadot Denise, d'Anderlues, prix d'excellence à l'unanimité.

Bonne technique dans les traits en force. Prélude un peu cahoté, abuse un peu de la pédale, mais a un jeu très intéressant.

Division excellence.— Classe M. Declercq.

Concurrent :

M. Alfred Trésal-Mauroy, de Gilly, prix d'excellence avec distinction.

Fait une bonne lecture à vue, belle interprétation de tous ses morceaux, son jeune âge excuse un peu de froideur dans son jeu. Abus de la pédale (Au point de vue général, il y a abus de la pédale dans les divers concours. Il faut user et ne pas abuser). Promet énormément.

Division excellence.— Classe Mme Thonon

Concurrentes :

Mlle Aline Michaux, de Chatelineau, prix d'excellence avec distinction.

Nature fine, musicale, exécute sa fugue de Bach, de la façon la plus parfaite et la plus délicate. Encore trop de pédale dans ses morceaux imposés et au choix.

Mlle Germaine Moreau, de Marcinelle, prix d'excellence.

Bonne exécution en technique, pas assez de souci des demi-teintes et des thèmes. Manque un peu de style. Avec du travail tout ce qui lui manque viendra naturellement.

Nos félicitations pour tous et surtout l'application de cet magnifique adage : « Labor improbus omnia vincit ».

Le jury était composé de MM. H. Schmidt, directeur-président, Albert Chandelier, Gabriel et Minet, membres.

Très belle chambrée. E. L.

Employés & Fonctionnaires

UN EXEMPLE

Nous avons, ici même, préconisé la formation de groupements locaux de fonctionnaires communaux ; la première parmi les localités du bassin, la commune de Jumet est entrée dans cette voie et nous pouvons dès à présent affirmer qu'elle possèdera son syndicat à bref délai.

En assemblée plénière, les membres des divers départements (régies, administration, police, enseignement) ont, en effet, acclamé l'idée d'une association générale des fonctionnaires communaux et en ont aussitôt adopté les bases. Les résultats du premier contact de nos confrères jumétois ne pouvaient d'ailleurs qu'être heureux : la convocation, signée d'un nom sympathique entre tous, conviait sous l'égide de la chère devise « L'Union fait la Force ».

Bravo ! X. DES B.

Demain, Aux Acacias

—::—

LES TRAMS

Répondant en bloc à plusieurs demandes, nous faisons savoir que le tram qui conduit au Parc des Acacias, part de la gare du Sud. Pour arriver à l'heure précise, il s'agit de partir de Charleroi vers 2 h. 1/2, seule nent, attention à la foule !...

L'emplacement du Parc des Acacias est idéal pour l'entreprise du Comité Philanthropique. La fête se donnera par n'importe quel temps. Le spectacle se donne dans un endroit frais, couvert, au milieu d'un parc superbe aux attractions diverses.

Nos acteurs connaissent leurs rôles au bout des doigts et Wodon entend faire un Président parfait. Son secrétaire, Jules Grégoire, se fera remarquer par sa diction impeccable, Lucien Delattre par son enjouement habituel, Georges Lenoir par son souci du naturel, etc., etc.

Les guichets seront ouverts à partir de 2 heures ; on ne vend pas de cartes à l'avance. A demain. Tous aux Acacias !



Bijouterie-Orfèvrerie-Horlogerie
Henri FONTAINE, rue du Collège, 17.
Maison de confiance

Pour mes deux orphelines.— J'ai reçu de M. Georges Robert, de Ransart, un chèque de cent francs que j'emploierai au mieux des intérêts de mes deux protégées.

J'ai également reçu différents paquets de vêtements et des sabots de divers anonymes.

A tous ces généreux donateurs, et en particulier à M. Robert, mes plus vifs remercîments. PAUL BARRÉ.

Les personnes soucieuses de leurs intérêts, adressent leurs commandes à la **Boucherie Economique**, rue de Marcinelle, 19. Viande de tout 1er choix à des prix défiant la concurrence. Cette semaine on débitera 3 moutons.

Cinéma-Palace En dégustation la délicieuse **Pilsen Vandenheuvel**

Escroqueries. — Avant-hier après-midi, les agents Bénédickt et Minet, ont pu mettre la main au collet d'un nommé Decoux Lucien, de Marcinelle, sans résidence connue actuellement, qui a escroqué de l'argent à une quantité de personnes, dont le chiffre dépasse vingt. Decoux était recherché depuis quelque temps par le Parquet pour ces faits.

M. Sbille, le distingué officier de police, aidé de l'agent Benedickt, ont fait leur devoir dans cette affaire.

Cet individu ayant été aperçu par nos policiers dans le tram montant de la Ville-Basse, ils y sautèrent aussitôt et arrivés place de la Ville-Haute, l'invitèrent à descendre et à les accompagner au bureau de police du Centre où il fut formellement reconnu par plusieurs victimes de ses extorsions, dont M. Lambert, négociant, rue du Mambourg.

Il entra alors dans la voie des aveux.

Decoux a été mis à la disposition de M. le procureur du Roi qui statuera sur son sort.

Cette capture fait honneur à la sagacité de M. Sbille et des agents Benedickt et Minet.

Pauvre comme riche sont les bienvenus à la **Boucherie-Charcuterie Franz Wanuffel**, rue de la Montagne, 43. Viande de première fraîcheur et de 1re qualité. Maison recommandée. Prix sans concurrence.

Albert-Club. — Concours individuel. — Le 2e et 3e commencent le dimanche 29 et se joueront jusqu'au 12 août.

Nouveaux prix : M. Péon, rue du Pont-Neuf, une canne à pêche ; M. Jules Vanonaker, avenue de Waterloo, une boite 3 boules savon ; M. Léon Damas, un litre « Chassart » ; M Edmond Goethals, rue Neuve, une canne à pêche.

Les scènes de pillage à l'instruction. — Une centaine de témoins étaient convoqués hier matin au Cabinet de M. le Juge d'instruction Vandam, chargé de l'instruction des scènes de pillage qui eurent lieu sur le territoire de Marchienne-au-Pont.

Le Cabinet du juge étant trop exigu, il fallut transférer l'instruction à la troisième Chambre.

Vol. — La nuit du 26 au 27, des voleurs se sont introduits dans la maison de M. Henri Allard, propriétaire des magasins « Au Moulin Bleu ».

Ils ont coupé la chaîne qui retenait la plaque du soupirail de la cave par lequel ils sont entrés.

Ils se sont alors emparés d'une cinquantaine de bouteilles de vin, 4 pains de 2 kilos, une quinzaine de bouteilles de liqueur de toute marque, 20 bouteilles de bourgogne.

Ils ont dû borner là leurs exploits, la porte de la cave communiquant avec le rez-de-chaussée étant fermée solidement.

REGINA-BAR - Nouveaux débuts

Avis. — Par ordre de l'Autorité occupante, il est porté à la connaissance des déportés belges revenus en permission, qu'ils doivent se déclarer au Meldeamt au plus tard le lendemain de leur arrivée.

De même leur retour en Allemagne doit être déclaré au Meldeamt la veille de leur départ.

Pour gouverne, le Meldeamt, qui tient une liste des déportés permissionnaires, est chargé de renvoyer par contrainte ceux qui ne retournent pas en Allemagne dans le délai prévu.

Ecole professionnelle de Coupe de Charleroi-Broucheterre. — Ont obtenu leur diplôme avec grande distinction :

Mlles Bertha Clerey, Lodelinsart ; Lila Bois, Lodelinsart ; Jeanne Brison, Dampremy ; Nelly Depagie, Charleroi ; Julia Rassart, Lodelinsart.

Fortifiant Cusenier, Oxygénée, Schiedam. VISSOUL, 27, rue d'Assaut, Charleroi.

Infortune. — Une pauvre femme, l'épouse Herman Jean, demeurant rue de la Garenne, 27, a perdu, jeudi dans la journée, son portemonnaie contenant 1 billet de 5 mark, 2 de 2 mark et 1 de 1 mark sur le boulevard Jacques Bertrand ou dans la rue du Fort.

La pauvre femme, qui doit faire les courses des habitants de son quartier pour subvenir aux besoins de son mari, malade, incapable de travailler, et de ses deux petits enfants, est dans la désolation.

Elle serait bien reconnaissante à la personne qui lui remettrait sa petite fortune et aux cœurs généreux qui voudraient lui remettre un secours en cette circonstance lamentable.

Nous servirons volontiers d'intermédiaire entre les personnes généreuses et cette intéressante et courageuse mère de famille.

A LIBERCHIES

(SUITE)

Les malversations

La place nous fait défaut pour rapporter l'entièreté des malversations commises par ce piètre monsieur. Nous allons en narrer quelques unes pour montrer aux lecteurs combien notre documentation est sérieuse.

A Liberchies, les personnes qui bénéficient du secours chômage n'émargent pas aux secours ordinaires, ou fonds A. Or, Gillet s'est approprié une somme de 142 francs, en inscrivant au compte A des sommes soi-disant payées à des secourus du fonds de chômage !

Une autre fois, ayant à recevoir de la recette communale une somme de 900 fr. et devant à la dite recette une somme de 525 fr., il porte en dépenses cette dernière somme, mais au lieu d'inscrire en recettes la somme de 900 fr., il porte la différence entre les deux sommes ! !

Plus tard, il porte dans ses livres une distribution de secours pour une somme de 105 frs non justifiée par des émargements.

En mai et juin 1915, une dépense de 392 fr. 50 fait double emploi. Il s'agit de secours payés une fois et Gillet a tenté de prétendre qu'il les a payés deux fois.

Une somme de quarante francs, produit d'une vente de son, ne figure pas dans les livres de ce Président modèle.

Un payement d'une société de bienfaisance (21 fr.) ne figure pas en recettes.

Gillet montre des quittances pour des sommes revenant au comptable et qu'il accuse ces dépenses mais qu'il n'a pas versées. Une somme de 67 fr. 50, provenant d'une ristourne pour non-fourniture de phosphatine à la Goutte de lait n'a pas été inscrite dans les registres comptables.

Une somme de deux cents francs lui a été payée pour l'établissement d'une école pour chômeurs qui n'a jamais existé que dans le mémoire qu'il a remis à cet effet.

Mais en voilà assez, n'est-ce pas En fin de compte les malversations du président Gillet se montent à près de deux mille francs ! !

M. le Président sous divers aspects

Gillet a installé les bureaux des divers organismes qu'il présidait, ainsi que les Magasins de ravitaillement dans... sa propre maison et dans un immeuble attenant qui lui appartient. Lui seul a la surveillance des fonds qu'il sait manier, on l'a vu, et des marchandises.

Quoique propriétaire de trois maisons, il bénéficiait des secours de chômage, était inscrit comme pupille de la Goutte de lait et de l'Œuvre des convalescents. Récemment, il s'est acquis un quatrième immeuble.

Dans le local, servant de Magasin de ravitaillement, il avait installé un magasin à lui où il débitait une quantité de marchandises de toutes espèces : lainages, savon, allumettes, café, etc., etc., qu'il ne se gênait pas d'imposer, dans certaines circonstances, aux clients des Magasins officiels.

Gillet a eu d'ailleurs, au cours de sa brillante carrière de Président de toutes les œuvres de guerre, un très beau geste. Il a fait voter par le Comité de Ravitaillement une somme de 91 fr. pour location de ses immeubles, en affirmant sur l'honneur (?) que cette somme servirait à la libération des loyers de sa locataire dont le mari est au front.

Cela n'empêche pas qu'il se fit payer par la bonne femme 55 frs contre lesquels il consentit à lui restituer quelques meubles qu'il détenait.

Une autre fois, le beau Melchior se montra d'une galanterie.... très osée vis-à-vis d'une pupille de l'œuvre de secours.

Enfin, dans le but louable de procurer du charbon aux secourus, il en commande une quantité de beaucoup supérieure, et fait profiter des bas prix consentis par le charbonnage, quelques amis enchantés d'avoir du combustible à bon compte.

Le Comité Régional

Cependant, fin février 1917, quelques membres du Comité local signalent au Comité Régional, les agissements équivoques de leur Président. Des contrôleurs envoyés aussitôt, constatent l'évidence des malversations.

Le Comité de contrôle du Comité Régional, au cours de deux enquêtes consécutives, décide que Gillet est coupable et responsable des irrégularités constatées. Mais la Commission des études du même Comité, jugeant en dernier ressort, fait part au Comité local que tous les membres ont à s'entendre pour « boucher le trou », sous peine de poursuites judiciaires !

Le Comité local proteste contre pareille décision et puis... on n'entend plus parler de rien.

Quelque temps après, des inspecteurs du Comité Régional s'amènent sur les lieux avec mission de substituer un nouveau comité à l'ancien.

Deux tentatives ne donnent aucun résultat, c'est-à-dire que toutes les personnes consultées insistent

pour que l'ancien Comité reste en fonctions à l'exception du président Gillet dont personne ne veut.

Même l'Administration communale qui a suspendu les versements de son intervention dans les dépenses des divers organismes depuis février s'engage à verser l'entièreté de sa dette à la condition expresse que Gillet ne sera plus à la tête des œuvres.

Et voici que tout dernièrement arrive au Comité local une lettre émanant du Comité Régional révoquant Gillet et... tout le Comité local !

Voilà donc, enfin, Gillet débarqué. Ah ! vous croyez ? Mais s'il est débarqué en tant que Président du Comité de secours, il n'en reste pas moins Président-Directeur du Comité de Ravitaillement !

C'est un comble, n'est-ce pas ? Ce n'est pourtant que trop vrai.

Un de ces derniers dimanches, trois personnages influents ont bien fait une visite à Liberchies et on a eu l'espoir un moment de voir choir enfin le bonhomme, mais non ! Après avoir questionné quelques personnes étrangères aux Comités de Secours et de Ravitaillement et qui n'ont pu donner que de très vagues renseignements, l'auto est repartie, emmenant les gros personnages.

Et Gillet demeura le souriant Président-Directeur !

La situation

La situation est maintenant celle-ci. Il n'existe plus de Comité de secours. Les secours sont payés par un contrôleur du Comité régional.

Personne ne veut faire partie du nouveau Comité, tout le monde voulant que l'ancien Comité amputé de son Président, rentre en fonctions. Or, celui ci n'en veut plus !

Il faut avouer que la faiblesse témoignée par le Comité régional est l'unique cause de la situation présente. Des la constatation des malversations, il devait sans égard aucun, traiter Gillet comme il le méritait.

Au lieu de cela, on le laisse en fonctions, on lui laisse la latitude de continuer ses menées malhonnêtes.

Quelles raisons peut donc bien invoquer le Comité régional pour expliquer son attitude pleine de mollesse à l'égard de cet individu ?

Et on se demande, dans cette paisible localité, si malgré tout, on va continuer à imposer Gillet au Comité de Ravitaillement ! On se demande encore comment on va expliquer qu'il a fallu le courage de quelques honnêtes citoyens pour réclamer l'intervention des autorités judiciaires !

Cette faiblesse du Comité régional est commentée diversement ; et beaucoup sont étonnés en présence de la gravité des faits que nous venons de relater et qui sont connus du Comité régional depuis longtemps.

Nous ne manquerons pas de renseigner nos lecteurs sur les suites de cette affaire qui promet des révélations en grand nombre.

A COURCELLES

INCURIE FLAGRANTE

Un ravitaillement modèle

Récemment nous avons publié sous le titre « Une épidemie », une serie de faits imputés à des employés et même à un président de section. Ces relations brèves ont sûrement provoqué chez nos lecteurs un émoi que nous concevons parfaitement.

Une enquête minutieuse nous met à même de fournir des renseignements complémentaires qui montrent jusqu'à quel degré a été poussé, au ravitaillement de Courcelles, le régime du favoritisme et du bon plaisir, de je m'enfichisme et de l'insouciance, du laisser-faire et de l'incurie.

Des employés bien payés

Par exemple, nous devons à la vérité de déclarer que si tout n'est pas pour le mieux dans cet organisme, le personnel est bien rétribué. Il s'agit dans la plupart des cas d'agents des chemins de fer qui perçoivent une indemnité de l'auxiliaire des prêts, indemnité équivalente à 60 % du montant des appointements touchés en 1914.

Parmi eux, nous relevons le nom du trésorier du ravitaillement, qui est paye à raison de 150 fr. par mois ; outre ces appointements, il jouit d'un traitement annuel de 500 fr. comme professeur à l'école industrielle.

Un autre, qui était employé communal intérimaire, et exerce les fonctions de secrétaire du ravitaillement, recevait 100 francs par mois de la caisse communale, 25 francs du Comité de ravitaillement et 25 francs du Comité de secours. On vient de regulariser sa situation et le Comité de ravitaillement lui payera désormais 175 francs par mois.

On suppose qu'à dater de maintenant, il ne touchera plus ses indemnités d'employé communal ni d'employé du Comité de secours.

Un troisième, directeur de l'œuvre de la Soupe, touche 100 fr. par mois. Le comptable de cette même section reçoit une égale indemnite.

A titre de renseignement, nous signalons que les règlements precis de l'auxiliaire des prêts stipulent que les traitements et indemnités ajoutés à l'allocation de l'auxiliaire ne peuvent, en aucun cas, depasser le traitemeat qui etait alloué à l'interessé en août 1914.

Favoritisme

Le réglement de l'œuvre de la soupe, à Courcelles, dit qu'on ne peut employer au service de l'organisme, des jeunes filles de moins de 18 ans

Or, plusieurs demoiselles qui n'ont pas atteint cet age, y sont occupées.

Pourquoi cette transgression du réglement ? La réponse est fort simple : ces demoiselles sont apparentées ou au Directeur, ou au Comptable, ou au Président de la section de la soupe.

Au ravitaillement, un employé est le neveu du président de l'œuvre de la soupe, M. Automne, dont nous parlerons tout à l'heure.

Tout dernièrement, un échevin qui désirait opérer un contrôle dans un dépôt de pains, en fut empêché par un jeune monsieur. Des sanctions furent réclamées contre cet employé dépourvu du tact le plus élementaire, mais en vain. Et pour cause... le jeune monsieur est précisément un parent affectionné de M. le Bourgmestre et Président du Comité de ravitaillement.

Mauvaise organisation

Il est une chose que je ne parviens pas à résoudre, malgré tous mes efforts. Le Comité de ravitaillement de Courcelles réussit à donner de temps à autre aux ménages qui prennent leur pain et à ceux là seulement à l'exclusion de ceux qui prennent leur farine, une ration supplémentaire. Aussi, voit on nombre de ces derniers réclamer le changement de leur carte de farine en carte de pain.

Le Comité oblige les habitants de Forrière, Bois de Rianwelz et de Sart-lez-Moulins, trois hameaux ressortissant de Courcelles, à faire une promenade de deux fois 45 minutes chaque fois qu'ils doivent se rendre aux magasins du ravitaillement. Or, ces hameaux comptent une population d'environ cinq mille habitants et on ne parvient pas à trouver un système qui soit de nature à abréger la course de ces braves gens.

Malgré les faits nombreux signalés par la rumeur publique, jamais des mesures sérieuses ne furent prises pour y parer. Mais l'opinion des habitants cria tellement haut qu'il fallait bien s'atteler à une besogne de remaniement. *(A suivre).*



Bijouterie - Orfèvrerie - Horlogerie
HENRI FONTAINE, 17, rue du Collège, Charleroi
Maison de confiance

Montignies-sur-Sambre. — *Magasin communal.* — M. Qui de droit ne pourrait il une bonne fois avoir un peu d'initiative : une fois ne serait pas coutume... je pense ?

Cette semaine, on a distribué du cacao à volonté mardi matin, le même jour après-midi, on n'en n'a pas servi et le mercredi on en donnait un paquet à la bouche.

Il eut pourtant été aisé de partager équitablement le lot dont on disposait afin que chacun puisse en avoir sa part.

Mais voilà, qu'il s'agisse de ravitaillement ou d'enseignement, il y a toujours deux poids et deux mesures ; Montignies, il faut le lui concéder, est sur ce point dirigé par des gens réfléchis et impartiaux.

Cuvelle de savon.

La viande. — La grande majorité des montagnards vient de nouveau se plaindre de la façon arbitraire et contraire à toutes les instructions du Comité National, dont ce sont les distributions viande.

C'est ainsi qu'à la Neuville on exige à certaines ventes de la boucherie intercommunale, la carte de ravitaillement, celle de la soupe avec le ticket F, qui est le dernier délivré.

Il en résulte donc que tous ceux qui ne prennent pas la soupe, et ils forment la plus grande partie de la population, sont forcement exclus des distributionr de viande de bœuf, de porc et de charcuterie.

Il n'y a qu'à Montignies-sur Sambre que l'on emploie de tels procédés contraires à toute équité et à toute justice, et nous espérons qu'il aura suffi de les signaler encore une fois pour qu'il y soit mis fin au plus tôt.

Couillet. — *Voleur surpris* — M. Bolle, propriétaire d'un coin de terre, surveillait sa récolte l'avant dernière nuit, lorsqu'il aperçut un maraudeur occupé à fouiller son champ ; il s'élança dans sa direction, s'en saisit, mais le gaillard fut bientôt assisté de deux nouveaux arrivants qui l'aidèrent à prendre la fuite.

La police a ouvert une enquête et les coupables sont connus.

Dénonciation. — Des personnes ont encore dénoncé faussement un agent nommé Auverdin, d'avoir volé des épis de blé. Après une enquête sérieusement menée cette accusation a été reconnue sans fondement et les dénonciateurs seront poursuivis.

Châtelet. — *La surveillance des coins de terre.* — La semaine dernière, deux faits se sont produits : un chef-patrouilleur a pincé un maraudeur et un chef patrouilleur a été pincé en train de marauder ; c'est assez dire que la confiance des autorités est parfois bien placée et souvent aussi très mal placée.

La population qui, malheureusement, est toujours portee à generaliser n'a plus, à l'heure actuelle, toute la confiance qu'elle devrait avoir envers le corps de patrouilleurs civils.

Il n'entre évidemment pas dans mes intentions de jeter la suspicion sur cet organisme, dont la grande majorité des membres n'ont d'autre souci que de remplir consciencieusement leur mission, mais, si des mauvaises brebis se sont glissées dans le troupeau — même à la faveur de recommandations — elles doivent en être écartées sans plus attendre.

Il y a des circonstances atténuantes, dira-t-on. Qui pourrait en trouver en faveur de ce petit propriétaire, qui recevait 4 francs par jour, pour... s'approprier les poireaux de la culture potagère du comite de la soupe populaire ?

Il est dangereux aussi que des patrouilleurs, leur service venant de finir, rentrent chez eux, porteurs d'un paquet quelconque ; toutes les suppositions sont dès lors permises. De sévères mesures s'imposent dans tous les cas ; il ne faut pas que les bons souffrent pour les mauvais.

Gerpinnes. — *Le lait.* — Ça ne marche pas, pas du tout. J'escomptais que les mesures prises seraient de nature à donner satisfaction au public ; je dois avouer m'être singulièrement trompé, car il n'en est rien, les producteurs continuent à se payer nos têtes dans les grandes largeurs et à falsifier honteusement le lait nécessaire à l'alimentation de nos enfants malades et vieillards, lorsqu'il est encore possible de s'en procurer, ce qui n'est pas toujours chose facile. Ainsi je puis citer plusieurs personnes qui, en dépit de la nouvelle organisation viennent de se trouver pendant cinq jours, sans une goutte de cette précieuse substance pour la nourriture de jeunes enfants.

Il faut absolument prendre des mesures « efficaces » pour mettre fin à cet état de choses, on ne peut laisser perdurer une telle situation ; aux grands maux les grands remèdes, puisqu'il est totalement impossible d'obtenir des laitiers une livraison normale, régulière et sans fraude du lait complet, que l'on centralise journellement à un local désigné tout le lait nécessaire, avec pesage à la réception par un membre de la Commission ou un délégué en présence du producteur ; le lait serait ensuite débité directement aux ayants droit et tous les abus, manigances et, de fait, même les plaintes disparaîtront.

S'il y avait mauvaise volonté des laitiers à se conformer à la chose, il y aurait lieu alors d'établir un roulement entre tous les propriétaires de vaches du Centre, à charge pour eux, sous peine d'une sanction sévère, de fournir du lait complet sur la base de la quantité nécessaire à la fabrication du beurre à livrer à la Centrale, soit 25 litres par kilo Ce n'est pas bien difficile et peu coûteux, il suffit de se débrouiller un peu, mais voilà, c'est le hic !

Ne désespérons cependant pas.

Au Magasin communal. — M. Pierard, le sympathique président du Comité, vient de donner sa démission du poste qu'il occupait par suite d'une divergence de vue avec la direction de la commission locale beurrière.

On sait que dernièrement les fermiers et cultivateurs qui ne livraient pas le minimum exigé par la centrale soit hebdomadairement et par vache : 2 kg. pendant les trois mois suivant la parturition et 1 kg. par la suite, se virent supprimer l'entièreté des marchandises débitées par les magasins communaux ; à mon avis la mesure était bonne, or à l'intervention de la commission locale beurrière et pour un motif que je ne conçois pas, elle fut rapportée.

La discussion qui en a découlé entre les deux organismes à motivé le départ de M. Pierard, qui sera unanimement regretté, car c'était un homme droit et énergique et c'est précisément ce qui manque totalement ici.

Il sera très probablement remplacé par M. Legrand le vice-président actuel de ce Comité et en même temps trésorier du Comité de Secours et comptable du magasin du C. N. Le petit incident en question démontre à suffisance le manque d'entente et de corrélation entre les divers organismes, chacun prétend se gouverner à sa façon pour n'aboutir en fin de compte qu'à une pétaudière générale.

Eau ou pétrole. — Deux jeunes escrocs vendaient mercredi aux Flaches, au prix de 6 fr. le litre, du soi-disant pétrole, qui, en réalité, n'était que de l'eau où surnageait une infime quantité de ce produit, l'opacité des bouteilles rendait la fraude invisible à première vue. Il y eut de nombreuses dupes, attention !

Mauvaise nouvelle. — On annonce pour la semaine prochaine une diminution de poids de 100 gr. de la ration hebdomadaire de farine et une augmentation de prix de 0.10. INDÉ.

Villers-Poterie. — *Les maraudages et les patrouilles.* — Villers-Poterie paraît réellement exposé aux visées des maraudeurs ; il ne se passe pas de nuit qu'un larçin n'est signalé d'un côté ou de l'autre. L'audace des malfaiteurs les fait même opérer pendant le jour.

Cependant la police exerce une surveillance active, journellement elle a à enregistrer une ou plusieurs prises.

Les auxiliaires qui exercent le service des patrouilles nocturnes paraissent notamment avoir déclaré une guerre acharnée aux voleurs.

On ne pourra donc plus, comme les années précédentes, accuser l'autorité communale d'incurie ; elle s'est entourée, cette année, de policiers actifs et vigilants.

Il est à souhaiter que leur ardeur refroidisse l'audace des maraudeurs.

Rêves. — *Pillage des récoltes.* — Un champ de seigle appartenant à un fermier de la localité, et situé sur les confins de Frasnes-les-Gosselies, a été complètement dévasté pendant la journée du lundi 23 courant, par une foule de 90 à 100 personnes et ce, en présence du propriétaire, impuissant à faire cesser le carnage.

A ce sujet il nous revient le propos plaisant suivant : Cette superficie de seigle n'aurait pas été déclarée lors du recensement et personne ne la reconnaissant comme sienne lors du mesurage, les gens se disent : Mais puisque le seigle n'est à personne, il nous appartient.

N'en déplaise que le mesurage de cette année, ainsi que « certaines » commissions des récoltes empêchent certains fermiers de dormir.

Contrôle. — Le contrôle des hommes de 17 à 40 ans, des invalides et des sujets étrangers se fera le 1er août prochain à l'endroit habituel.

Viesville. — *Vol.* — Profitant de l'absence momentanée de l'épouse Jules Goffin, rue Grands Sarts, des voleurs ont démastiqué un carreau d'une fenêtre donnant sur le jardin, se sont introduits dans la demeure et ont enlevé 12 kil. de farine et 2 pains.

Contrôle. — Le contrôle mensuel des hommes nés de 1877 à 1900, des invalides et sujets étrangers, se fera le 1er août prochain, à l'endroit habituel.

Lobbes. — *Cuniculture.* — La société cunicole de Lobbes et environs a l'honneur d'informer ses membres et les personnes qui s'intéressent à la cuniculture qu'une grande conférence sera donnée dimanche 29 juillet, à 2 h. 1/2 très précises, au local de gymnastique, à Lobbes (Entre-ville), par M. Camille Guyaux, conferencier de l'Etat. Sujet : « Etude des races les plus connues » et « Conseils sur l'élevage ».

Après la conférence, grande tombola (plus de 30 lots) pour les membres présents. Ceux-ci recevront en plus 3 billets pour la grande tombola de fin d'année.

Afin d'être agréable au conférencier, qui doit rentrer à Marcinelle, l'heure (2 h. 1/2) sera rigoureusement respectée.

Fayt. — *Rectification.* — La Direction du journal « Les Nouvelles » des regions de Mons et du Centre tient à rectifier un article paru dans son numéro 83 du 3 juin 1917, sous la rubrique « Perquisitions ».

« Les Nouvelles » ont été induites en erreur lorsqu'elles ont raconté que l'autorité allemande avait enlevé chez le fermier Delfosse 600 kilogs de farine. En réalité, il s'agissait seulement de 291 kil. de grain qu'une patrouille allemande avait fait enlever, alors que cette quantité constituait la ration du fermier.

La Direction tient à rectifier l'article paru en ce sens, d'autant plus volontiers qu'elle a appris que M. Delfosse est un de ces fermiers qui font leur devoir et qu'il a notamment fourni jusqu'à présent les 8/10 de sa récolte.

« Les Nouvelles » prient par conséquent M. Delfosse de bien vouloir les excuser de l'article malencontreux qu'elles ont publié et c'est pour prouver leur bonne foi, et afin que la réputation de M. Delfosse ne souffre en rien qu'elles ont décidé la publication du présent article.

AVIS.- *M. & Mme THINY professeurs de peinture et d'art appliqué, ont l'honneur de porter à la connaissance de leurs élèves et de leurs clients qu'ils sont installés 15, rue des Haies, Marcinelle.*

Cours pour demoiselles le jeudi de 2 à 4 h., 7 fr. par mois. - Leçons particulières tous les jours.

Avis. **La Maison Louis POIGNET**
Grande fabrique de parapluies, 13, rue de la Montagne, à Charleroi 698

Engage sa nombreuse clientèle à faire ses achats avant le 10 août, car après cette date, le magasin sera probablement fermé. Comme par le passé, elle servira toujours dans de bonnes conditions, marchandises de toutes premières qualité et d'ancienne fabrication. Ceci dans l'intérêt de ses clients.

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de :

M. PIERRE-JOSEPH DARVILLE, né à Namur le 24 août 1866, décédé à Jumet le 26 juillet 1917.

Les funérailles auront lieu le samedi 28 courant, à 10 h. (h. c.), en l'église de Gohissart.

Réunion à la mortuaire, place du Ballon, 19, à 9 h. 3/4. 727

Bourse officieuse de Bruxelles

DU 27 JUILLET 1917

Un peu plus d'animation qu'hier ; la fermeté au surplus domine un peu partout.

Fonds d'Etats. — Rente belge 3 p.c. 72 1/4 à 72.50, Bons du Trésor 1917 4 p.c. 88 1/2-89 1/2, Bruxelles Maritime 68 3/4, A. Anvers 1887 85 1/2, Liége 1897 66 3/4, A. Bruxelles .905 hier 69 1/2-70, Lots du Congo 89 1/2-88 1/2.

Obligations. — Obl. Banque belge Chemin de fer 427 1/2-420 424, Hypothécaire d'Egypte 340, obl. Ecloo Bruges 305, Piémontais 3 1/2 330, Tram Odessa 492 1/2.

Banques. — Transactions irrégulières : cap. Banque Coloniale 47 1/2-48 3/4, div. 8 1/2 8 3/4, Crédit Anversois 412 1/2-415, cap. Immobilière belge 160, Banque Nationale 3825 3835-3845, Bruxelles 925, Banque Internationale 530.

Chemins de fer et Tramways. — Les cours se soutiennent assez bien : priv. Alexandrie 110, div. 102.50 97 1/2-95, Blaton-Ath 14 1/4, jouis. Caire 550, jouis. Chem. de fer Reunis 82, div. Espagne 58-57 1/2-57-3/4, priv. Vérone 152 1/2, div. 11 1/2-12, cap. Transports 1090, ord. Madrid 145, ord. Milan-Bergame 12 1/2, jouis. Lille 35 1/2, ord. Livourne 115 117 1/2, cap, Murcie 34 1/2-35-35 1/2, ord. Tram Elect. 25 1/2 26, part. Rome Nord 5.

Métallurgiques. — Toujours peu d'affaires en titres sidérurgiques : prior. Atel. Métal. 195, cap. Energie 115, priv. Russe C 270, ord. Sambre Moselle.

Charbonnages. — Du calme en valeurs charbonnières. Grand Conty 555 à 545, Hasard 810-800, Lonette 160 165, Louvière Sars 230-227 1/2, Masse-Diarbois 2450, div. Laura en reprise à 1175-1187 1/2, Trieu Kaisin 1300-1305, Willem Sophia progresse rapidement de 1950 à 2000 pour faire 2030 après cote Il se confirme que l'extraction de l'exercice clos le 30 juin s'est élevée à 300.000 tonnes environ, laissant un bénéfice de 15 fr. a la tonne.

Zincs et Mines. — Bacarès 107 1/2-106 1/4-108 3/4, Nebida 442 1/2-450, Mines Réunies 175, Vieille Montagne 940, priv. Katchkar 27 1/2.

Distribution Eaux. — Div. San Antonio 23.

Gaz Electricité. — Cap. Soc. Gén. Entrepr. Electr. 775, fond. Electr. Nord-Belge 1700 1710, cap. Intercommunale 335-330.

Textiles. — Jouis. Loth 87 1/2-88, Stailes 1250, prior. Ind. Levant 242 1/2-247 1/2, cap. 95-90.

Produits chimiques. — Fond. Huileries d'Odessa 37 1/2 36.

Valeurs Coloniales. — On se soutient en titres coloniaux. Ord. Katanga 2880 à 2860, 1/100 Kassai 82 1/2 à 84 1/2, fond. Lacourt 570 a 585, cap. Union 1710-1735, Tanganika 115 à 116 3/4, cap. Lacourt 525, En caoutchoutieres les cours sont irréguliers : Batangara 187 1/2 185 190, Hévéa 222 1/2, cap. Mopoli 157 1/2, Sélangor 430-432 1/2, cap. Juna 172 1/2-175, fond 1135-1137 1/2-1140, Kalirengah 64 1/2-65, cap. Noembing 540 545, 1/100 fond 345, Sennah 75-74 1/2-74 3/4.

Diverses. — Les cours ont assez bonne allure: cap. Europe 97-100 98, fond. 84 4/4-84 1/2, cap. St-Jean 133-132 1/2, ord. Suc. Gle Italie 475 1/2-477 1/2, priv. Grosnyi 3015-3020, ord. 2720, cap. Bpryslaw 62-63, div. 240-250-245, cap. Tustanowice 72 1/2-71 1/4-73 3/4, div. Nafta 240, priv. Int. Pétroles 120, Brasseries de l'Etoile 68-68 1/2 69, cap. Floridienne 455-460-465, fond. 227 1/2 230-232, Usine Everghem 175. Bazar Anspach 380, ord. Denayer 595 600-605.

Valeurs étrangères. — Quelques bonnes cotations au groupe étranger : cap. Enterprise 171 1/4-172 1/2, fond, Allotmen 28 27 1/2, cap. Immob. Egzpte 85, Ligure 281-280-280 1/2, priv. Dyle 825 à 850, ordin. Dyle 825 à 860-852 1/2, Savigliano 1100, priv. Nord Milan 407 1/2-410, Barcelone 118-117 1/2-117, oblig. Gaz Porte 405, obl. Port Havane 275, obl. Tanganika 232 1/2.

ARMAND LAZARD, agent de change, 24, rue du Grand-Central, Charleroi. — Achat et vente de titres. — Payement de coupons.

PERDU ou TROUVÉ

— Perdu jeune chienne griffon brabançon répondant au nom de « Didi ». Récompense à qui rapportera chez Dr Duperroy, 8, Avenue des Viaducs, E/V. 701

Maladies de la Bouche et des Dents
Paul Barré **Chirurgien-Dentiste**
R. Laboratoire, 13, Charleroi
Consultations tous les jours (mercredi excepté) de 9 à 12 et de 2 à 5 h. Le dimanche de 9 à 12 h.

Les meilleurs Vins — — —
Les meilleurs Apéritifs — —
Le meilleur Buffet froid - —
Au Suisse

Leçons de Chant. — Léon Groven, rue de Marchiennes, 1, Montigny-le-Tilleuls.

Chronique des Tribunaux

Tribunal correctionnel de Charleroi

Audience du 27 juillet 1917

Accident de tram. — Le nommé Ballieu, de Gilly, avait été tamponné avec son attelage par le tram électrique ; nous avons relaté le fait en son temps. Ballieu était prévenu d'avoir été la cause d'avaries du matériel roulant des Vicinaux et avait comparu assisté de Me J. Van Bastelaer.

Le tribunal le condamne à 26 fr. d'amende avec sursis ; il paiera également 73 francs à la société des Tramways, partie civile à l'instance.

Ravitaillement. — Mme Fourcault qui a reçu des marchandises à deux magasins différents de ravitaillement est acquittée, son entière bonne foi ayant été établie aux débats. Mme Fourcault faisait opposition à un jugement la condamnant à une amende.

Pêche prohibée. — Nackars Pierre, Quinet Isidore, Bamberger Isidore, de Montignies sur Sambre, sont poursuivis pour avoir pêché en temps interdit. Ils sont punis de 52 francs pour les deux premiers, le 3e aura 26 francs à payer. Sauf pour Bamberger la peine est conditionnelle.

— Duquesne Georges, de Montigny, à commis le même délit et recueille 26 frs d'amende avec sursis.

Délit forestier. — Delforge père et fils, de Goutroux, inculpés de délit forestier, sont condamnés à une légère amende.

Courrier des Théâtres

Eden-Théâtre — Charleroi

Notre troupe de comédie fut hier longuement ovationnée dans « Raffles ». L'admirable pièce de Hoenung et Presbey, passera dimanche en matinée et lundi en soirée. N'attendez pas la dernière heure pour retenir vos places, vous auriez sans aucun doute à le regretter. Dimanche en soirée « Le Tour du Monde d'un Enfant de Paris », drame en 5 actes et 10 tabl. Encore une belle chambrée en perspective... Bébert et Dudule, remis des fatigues de nombreux voyages, s'arrêteront à l'Eden, où tant d'admirateurs se proposent d'aller les applaudir. Amateurs, faites-le nécessaire pour vous assurer des places, la police fera le reste pour maintenir l'ordre au contrôle. THESPIS.

SPECTACLES DE LA SEMAINE

Samedi 28, soirée, bur. 6 h. 1/4, rid. 7 h.

GROUPE ARTISTIQUE DU CENTRE

Les Tenailles et **Chance de Mari**

Dimanche 29, matinée, bur. 2 h. 3/4, rid. 3 h. 3/4

Raffles

Dimanche 29, soirée, bur. 6 h. 3/4, rid. 7 h. 3/4

Le Tour du Monde d'un Enfant de Paris

Lundi 30, soirée, bur. 6 h. 3/4, rid. 7 h. 3/4

Raffles

Incessamment : **La Mariée du Mardi-Gras.**
A l'étude : **Rocambole.**

Raffles

J'ai assisté jeudi à la représentation de la pièce de Hoenung et Presbey ; je suis un récidiviste du fait, c'est dire que c'est un spectacle qui amuse et qui a la faveur du public. L'ouvrage est écrit à la manière de Conan Doyle, Leblanc, Level et Cie, et met à la scène un gentleman cambrioleur du type d'Arsène Lupin.

La pièce est très bien montée à tous les points de vue et parfaitement jouée par Mmes Richard, Dujardin, Barancey, Colson et Doyen, MM. Plays, Doudlet, Vallot, Quélet, Delhez, Raymond et Lucian.

C'était la première fois que l'occasion m'était donnée d'applaudir M. Doudlet dans un rôle de longue haleine ; il a merveilleusement incarné le policier Bedford, sans charge, mais avec une réelle distinction.

Le public doit aller voir « Raffles » à l'Eden.
ERNEST.

C'est aujourd'hui samedi, qu'aura lieu à 7 heures, la représentation des « Tenailles » et de « Chance du Mari » par le Groupe Artistique du Centre.

Que l'on ne manque pas de passer tout de suite par le bureau de location de l'Eden, si l'on est désireux d'applaudir ces deux chefs d'œuvres, car certaines catégories de cartes sont épuisées depuis plusieurs jours déjà.

Le spectacle sera terminé de manière à permettre de retourner facilement par les derniers trams.

Théâtre Lyrique Concordia

RUE DE MONTIGNIES

Pour les représentations de « Mignon » dimanche prochain, M. Maurice Liber, de Gosselies, qui devait chanter le rôle de Willem Meister, se trouvant empêcher par un cas de force majeure, sera remplacé par M. Roubeau, ténor du théâtre de la Bourse et l'un des artistes belges les plus appréciés.

Nous aurons l'occasion d'applaudir prochainement M. Liber qui viendra chanter à une des représentations de « Werther » à Concordia.

La location continue à merveille, les places s'enlèvent par paquets et les retardataires doivent se presser s'ils veulent ne point manquer l'occasion d'assister aux représentations du délicieux ouvrage du maître Ambroise Thomas.

Parc des Acacias (Mont-sur-Marchienne)

Le 29, à 3 heures :

Bonsoir Angèle !
saynète en 1 acte, d'Henry Van Cutsem
Le Président
comédie en 3 actes, d'Henry Van Cutsem
A 6 heures : *Cabaret Artistique.*

Palace-Attractions

— 20, RUE DU COLGÈGE, CHARLEROI —

Samedi 28 juillet, en soirée
Dimanche 29 juillet, en matinée et soirée
2e série Albert Dickson

LE TROUVÈRE, de VERDI
Sélection par :
M. TILKIN
du Théâtre de la Monnaie
Mme ANTONY
du Grand Théâtre de Lyon
En supplément au programme ;
ALBERT DIKOSON
des principaux concerts d'Europe
La semaine prochaine :
LES HUGUENOTS
Sélection avec :
G. GÉNICOT de l'Opéra

Sports

Jeu de balle

GILLY. — Dimanche 29 juillet, à 9 heures du matin, chez M. Louis Cornil, dit Cravatte, lutte tête à tête entre J. Fontaine et Dallons. Tamis, 30 et 15 m.

Jeu de boulodr

CHARLEROI. — Café A. Mathieu, place Broucheterre. — Nous rappelons aux amateurs que c'est demain 29 qu'aura lieu le concours par tirage, Mise, 1 fr. Afin de pouvoir terminer le même jour, le tirage se fera à 1 h. 1/2 précise et le concours commencera à 2 h. De très beaux prix sont installés au local.

MARCINELLE-HAIES. — Hector Hébert informe les amateurs que c'est dimanche 29 courant que le concours, par partie formée de trois joueurs, a lieu. Les inscriptions seront reçues jusque 1 heure.

MONTIGNY-NEUVILLE.— Boul-Club Neuvillois, société privée établie chez Dufèvre-Reconnu, rue du Progrès. — Le concours de société de dimanche dernier 22 juillet, a pleinement réussi.

Lors de la remise des prix aux heureux gagnants, la collecte a produit 33 fr. 35 (trente trois francs trente cinq cent.), somme qui a été versée à la caisse des orphelins de la guerre. Merci pour eux.

— Pour rappel, dimanche 15 août, concours par mise.

MALADIES DE LA BOUCHE ET DES DENTS

PAUL BARRÉ
Chirurgien-Dentiste
RUE DU LABORATOIRE 13, CHARLEROI
Consultations tous les jours (mercredi excepté) de 9 à 12 et de 2 à 5 h. Le dimanche de 9 à 12.

Graines potagères, Fourragères, etc.
O. Péon, ingénieur agricole
3, Rue de l'Ecluse 670 Charleroi
— GROS & DETAIL —

Armand Lazard
AGENT DE CHANGE
24, rue du Grand-Central, Charleroi
Achat et vente de titres — Payement de coupons

Un jugement du 26 juillet 1917, du Tribunal de Charleroi, en cause de Pauline Mercier, ménagère et son époux M. Léon Latour, ouvrier à Gosselies, et de dame Victoire Debry, veuve de Joseph Mercier, sans profession à Gosselies, a prononcé l'interdiction de la dite dame veuve Mercier-Debry et a nommé administrateur provisoire le dit M. Léon Latour.

Pour extrait conforme :
L'avoué des demandeurs,
730 ROBERT CLÉMENT.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
Produits Chimiques de Marcinelle-Haies
A MARCINELLE

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle qui sera tenue le mardi 7 août prochain, à 2 1/2 heures de relevée, au siège social, à Marcinelle.

Ordre du Jour :

1. Rapport du Conseil d'administration,
2. Rapport de M. le Commissaire.
3. Bilan et Compte de Profits et Pertes.
4. Décharge à donner à Messieurs les Administrateurs et Commissaires.
5. Nominations statutaires.

N.-B. — La Banque Centrale de la Sambre à Charleroi est chargée de recevoir les dépôts d'actions prévus par l'article 30 des statuts.
473 *Le Conseil d'Administration.*

Emploi supplémentaire vacant

Institution sérieuse accepterait, dans régions agricoles, la collaboration de messieurs instruits et influents, tels Messieurs les professeurs, instituteurs et fonctionnaires. Rien à verser, bonne rétribution. Ecrire à Monsieur de Smet, 148, boulevard Anspoch, 148, à Bruxelles. 640

Offres et demandes d'Emploi

On dem. apprenti mécanicien dentiste ch. M. Wautié, rue Navez, 3 et 5 E/V. 616

On demande choristes hommes et femmes. Se présenter aux Variétés de 10 h 1/2 à 12 h. et de 2 à 4 h.

Cordonnier. — On dem. bons ouvriers pour du neuf et réparations, 6 à 7 fr. par jour suivant capacité. S'adr. Hubert, «A l'Alliance», près de l'Eglise, Marcinelle. 687

Servante cuisin. est demandée dans bonne maison fermée. Inutile sans bonne référ. Bons gage, bonne nourriture. S'adr. bur. journ. 726

Jeune fille, 18 ans, actuel. en serv. désire trouver place d. bonne maison. S'adr. 11, rue Jean Volders, Ransart.

On demande pour maison fermée servante cuisinière munie de bons certificats, 141, ch. de Philippeville, Marcinelle. 695

On dem. une bonne servante, préférence âge mûr, références exigées. S'adr. Région. 681

Ventes et Locations

Ménage sans enfant dés. louer pet. maison Charleroi. Ecr. A. X. Z. Région. 369

Je désire louer garni maison seule compren. cuisine, salle à manger, 3 chambres à coucher. Réponse Jean, Grand-Hôtel. 729

On demande jeune ménage sans enfant pr occuper villa vide. S'ad. 119, Faubourg Sainte-Thérèse, Marcinelle. 732

A vendre ou à louer vaste maison entrée cochère composée de 13 pièces, caves-cuisines, bâtiment derrière, cours gaz, eau, électricité, située à Charleroi (Ville-Basse), Loyer 3500 frs. Ecr. Région A. P. 436

Fonctionnaire allem. cherche pour le 1 août chambre à coucher garnie avec déjeûner. De préférence à la Ville-Basse. Of. bur. journ. jusqu'au 28 au soir sous P. C. 703

M. seul dem. belle chambre garnie au second, réchaud gaz et éclairage électr. Rép. G. C. bur. j. 716

Annonces diverses

RAINS
chez Antonio, 49, rue du Cavalier, Charleroi.

100 kos miel garanti pur à vendre. Pr. adr. Région. 704

On dem. adr. de fabricants de hache-tabac et de bonnes fileuses. Ecr. J. Derbaix, Fayt-lez-Manage. 668

Laiterie en gros peut fournir pour revendeur à belles conditions lait à volonté. S'adres. rue du Midi, 7, à Chatelineau. 713

Ane à vendre, très bonnes qualités sur tout rapport, avec voiture et harnais. S'adres rue du Midi, 7, à Chatelineau. 714

A vendre, pour cause de décès, beau matériel moderne et complet d'imprimerie à l'état neuf. S'ad. A. Rocmans, rue de Châtelet, 265, Couillet. 710

Prêts hypothécaires aux meilleures conditions du jour. Remboursement facile. S'adresser : **Cam.-J. Bourguignon** 18, rue Bosquetville, 18 Charleroi. Bureau de 9 à 12 h. 60

Suis achet Larousse en 7 volumes. Faire of. bur. journ. 706

A vendre 15.000 pannes ordinaires bon état Cgargement wagon ou chariot. Ecrire Corder. Baudewyns - (Division de Gilly) à Montignies-s-Sambre. 725

Le sieur Demortier Victor, de Montignies-sur-Sambre, informe le public qu'il ne reconnaîtra pas les dettes que sa femme, née Elvire Braekman, a pu ou pourrait contracter, celle-ci ayant quitté le domicile conjugal. 692

En réponse à l'articulet paru dans « La Région » du 24 courant, Mme Julia Rousseaux, épouse Albert Cary, rue Cayauderie, Charleroi-Nord, informe le public qu'elle n'a jamais fait de dettes, qu'elle n'est pas disposée à en faire, et que sa conduite est à l'abri de tout reproche. Elle a quitté le domicile conjugal à cause des mauvais traitements que lui infligeait son mari. 705

SOCIÉTÉ ANONYME
Brasserie Renard et Cie
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Assemblée ordinaire des actionnaires le lundi 6 août, à 3 heures.

Ordre du jour :

I. Rapports des administrateurs et commissaires ;
2. Vote sur le bilan et le compte pertes et profits ;
3. Retrait du mandat d'un administrateur et remplacement éventuel de celui-ci ;
4. Nominations statutaires ;
5. Décharge aux administrateurs et commissaires ;

Pour être admis, les actionnaires doivent déposer les actions conformément aux statuts. 416

Bouchons Achat au plus haut prix des vieux bouchons. S'adresser au Café Lacopie, arrêt du tram, rue Puissant, JUMET-CUHYSSART. 506

TALC 1re qualité
8000 kil. disponible
Pharmacie Commerciale, Charleroi, Pont de Sambre, 2 119

Réparations, Transformation
Pose de Pierres
aux Barettes, Epingles, Peignes
— à des prix modérés —
Au Muguet de Mai Place du Manège Charleroi

Prêts Hypothécaires
sur terrains, bâtiments construits ou à construire - Premier et second rang. - S'adresser à M. LEJEUNE, 19, rue Léon Bernus, à Charleroi
Importants et nombreux capitaux disponibles. 50

LEVURE
Exigez partout la vraie, la plus ancienne marque, meilleure que la levure. La
POUDRE "ÉCLAIR"
en sachet ROUGE. Refusez les imitations, souvent dangereuses. P. HANCART, fabric. à Forest. 697

Talc Garanti pur, défiant toute concurrence
A vendre : 5.000 Kg.
Droguerie A. MORCHAIN
3, rue Charles Dupret 559 Charleroi

Douches et Matériel Complet pour 48
Soupes Populaires
et Restaurants Economiques
Buanderies étamées pour lessiver
QUINAUX
MONTAGNE, 70, CHARLEROI

Caisse Patronale Société anonyme au cap. de fr. 3 millions
57, rue de la Régence, Bruxelles
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES 1er RANG
ACHAT de nues propriétés, de créances hypoth. et de parts indivis.
Constitution de rentes viagères
Renseignements sans frais ni engagements
30

Fournitures pour la
PHOTO
pour Peintres et Artistes
A LA BOULE ROUGE 614
G. PEIS, 14, rue de l'Industrie
DEMANDEZ PRIX-COURANT

Docteur -- POLET
Spécialité des maladies de la peau
Eczémas, démangeaisoons, boutons, rougeurs, maladie de la barbe, chutes des cheveux, pellicules, croûtes de lait, ulcères, etc., etc.
MALADIES DE L'ESTOMAC — RAYONS X
CHARLEROI, 3, rue de Montignies.
Reçoit : tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. Dimanches de 9 à 11 h. 9

Papiers, cartons, sachets
et tous articles pour emballages
Florian Bolle
16, rue Desandrouin 261 Charleroi

VERRES & GLACES
Verres spéciaux et de fantaisie. Dalles et pavés lumineux. Mastic. Service de camionnage pour la remise à domicile et la reprise sans frais des emballages.
Vente au détail, tous les jours ouvrables de 8 h à midi. *Tarifs sur demande.*
F. DAMBREMEZ-ANDRÉ, à Jumet-Spinois
263 Arrêt du tram de Heigne à la rue du Spinois.

Backing Powder ATLAS
Levant puissant, Ultra rapide
- Equivaut la levure fraîche -
en supprimant son goût spécial
— AUGMENTE LA DIGESTIBILITÉ —
Cie Atlas, 21, rue des Poissonniers, 21 Bruxelles (Bourse)
AGENTS Anvers et Flandres :
DE POOTER & VAN DEN BERGHE
21, rue Kipdorp, Anvers
DEMANDEZ nos autres spécialités en sachets triangulaires ATLAS : Poivre, cannelle, clous de girofle, etc. 731

PASTEAU, éditeur, Charleroi.